



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS CONFIGURATION DISCIPLINAIRE

Réunion restreinte du 18/01/2017

PROCES-VERBAL

Nombre de membres présents : 3 Etaient présents : Xavier FANCA (président), Jérémy SARRE (membre), Matthieu PEYNICHOUX (membre)

Le document ci-dessous est une information non exhaustive à l'attention des clubs pour les informer des sanctions prises contre des membres de leur club et ne saurait se substituer ou remplacer les sanctions avec date d'effet, figurant dans l'espace Documentaire de Rolskanet : <http://rolskanet-ffrs.net/documentation>

L'exécution provisoire des sanctions ci-dessous est prononcée et compte-tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, en application de l'article 19 Du Règlement Disciplinaire l'appel est non suspensif.

Libellé décision	Article	Amende	Date d'effet	Nom du club	Exercice des droits de la	Date du match	Discipline	Compétition	Rôle
2 matchs de suspension ferme	1.3 A.RD	70,00 €	19/01/2016	ASNIERES	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N1 - POULE B	JOUEUR
1 match de suspension automatique + Convocation pour la prochaine commission de discipline	15.3 RSRH	70,00 €	19/01/2016	SEYNOD	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N1 - POULE B	JOUEUR
1 match de suspension ferme + 2 matchs de suspension avec sursis	1.7 A.RD	70,00 €	19/01/2016	CAMON	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N2 - POULE D	JOUEUR
2 matchs de suspension ferme + 1 match ave sursis	1.6 A.RD	70,00 €	19/01/2016	CAMON	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N2 - POULE D	JOUEUR
1 match de suspension automatique + Convocation pour la prochaine	15.3 RSRH	70,00 €	19/01/2016	CERGY-PONTOISE	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N3 - POULE F	JOUEUR
Pénalité financière pour non transmission de feuille de match	3.9 A. RC	70,00 €	19/01/2016	EVRETZ	NON	14/01/2017	ROLLER HOCKEY	N3 - POULE D	CLUB

Commission de Discipline et des Règlements